

22 mai 1935

Initiatives individuelles

Il fallait s'y attendre : devant les hésitations et les lenteurs – certes involontaires – des services officiels pour tout ce qui concerne les ressources agricoles, industrielles, commerciales et touristiques du Liban, des initiatives privées se sont organisées et manifestées. Après le Comité de redressement économique et la Société d'encouragement des industries nationales. La Société d'encouragement du tourisme et de la villégiature nous communique son plan d'action, ses projets et les premiers résultats obtenus par elle.

Voilà donc, substitués au gouvernement, des groupements d'hommes – et de femmes – désintéressés et qualifiés, qui agissent aujourd'hui comme s'ils étaient vraiment les seuls à pouvoir le faire. En fait, n'ont-ils pas raison ? Tout Libanais ne doit-il pas se sentir normalement responsable de la défense des intérêts de son pays, surtout quand cette défense s'avère insuffisante à la tâche ?

Remarquons que le Comité de redressement économique et la S.E.T.V. n'ont jamais songé à agir contre l'Etat ni même en opposition d'idées avec lui. Au contraire : *Ils agissent à sa place*. Ils lui demandent son appui, son aide, ses conseils, ses objections au besoin. Ils se mettent en quelque sorte au service de l'Etat, à sa disposition. Les noms qui composent les deux groupements sont presque des noms officiels. Et à ces groupements en tout scrupule de préciser leur liens avec les pouvoirs.

Tout de même, a-t-on assez songé à ce que prouvent – sans s'en douter – ces initiatives privées ? A-t-on assez songé qu'elles établissent l'insuffisance et l'incurie de nos pouvoirs publics ?

Aurait-on dû laisser au seul hasard des bonnes volontés individuelles le soin de découvrir que notre économie est en danger et que d'urgentes mesures de relèvement s'imposent ? N'y-a-t-il pas au gouvernement des techniciens et des conseillers pour s'en apercevoir ? Devait-on réellement attendre que se forment ces comités de salut public, travaillant à la hâte, comme assiégés par la faillite, pour se rappeler qu'il ne faut pas attendre la fin de l'été pour organiser intelligemment la saison de villégiature.

Dans la constitution de groupements particuliers, forcés de s'ingérer dans des questions qui, dans tous les pays du monde, n'ont jamais regardé que l'Etat, nous voyons, sinon la carence de l'Etat, du moins un signe de sa mauvaise gestion. Nous voyons aussi ce qui cause cette mauvaise gestion : un régime qui répartit désordonnément les pouvoirs et qui, depuis longtemps, s'est révélé condamné.

« *Quand toute hiérarchie est abolie, a écrit quelque part Hanotaux, quand le commandement a dissipé lui-même son autorité, quand par ses fautes il a laissé se perdre le respect, quand l'organisme social touche terre, le champ est libre aux initiatives individuelles* ».

Notre hiérarchie, notre commandement, notre organisme social n'en sont heureusement pas là. Mais les initiatives individuelles ont commencé, chez nous, d'apparaître.

Tant que ces initiatives se maintiendront, comme c'est présentement le cas, dans le domaine économique, elles ne pourront qu'aider l'Etat dans sa tâche. Mais on frémit à l'idée que des initiatives individuelles pourraient se mêler d'aider l'Etat à gouverner. Ce jour-là, évidemment, l'Etat serait en danger.

Ce danger, ce risque, il ne peut les éviter qu'en devançant les initiatives.

C'est-à-dire en arrêtant les abus, en imposant la justice et par là, le respect, la confiance et l'autorité.

C'est-à-dire surtout en acceptant de se réformer lui-même. Sans attendre qu'on le réforme.